



# Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques. 2017, Université de Lorraine. hceres-02026809

**HAL Id: hceres-02026809**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026809>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Grade licence Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Santé

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Les programmes d'enseignement du *Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques* (DFGSP) suivent les directives des arrêtés du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune de santé (PACES) et du 22 mars 2011 relatif au DFGSP.

Le DFGSP confère le grade de licence. Il est organisé en 6 semestres (180 European Credits Transfert System-ECTS). Les enseignements de la Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES) permettent de préparer, à l'université de Lorraine, les concours d'accès aux études de santé (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique), ainsi qu'aux formations de kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien et manipulateur en électroradiologie (en parallèle, avec un concours spécifique). La PACES comprend un tronc commun de 7 unités d'enseignement (UE) et 1 UE spécifique à chaque formation ainsi qu'une UE « Licence » destinée à faciliter les réorientations ou passerelles. Chaque filière a son propre *numerus clausus* et un classement spécifique au concours. Le coefficient attribué à chaque UE diffère selon les filières permettant une sélection sur des compétences différenciées et adaptées à chaque poursuite d'étude. Les enseignements de PACES sont organisés sur 3 sites à Nancy et un site à Metz, les cours magistraux sont dispensés en présentiel sur un site et en vidéo-transmission ou mis à disposition sur l'environnement Numérique de Travail (vidéocours). Des travaux dirigés sont organisés pour 6 UE (groupes de 50 étudiants). Des passerelles vers plusieurs licences de L'Université de Lorraine sont offertes aux étudiants reçus-collés (validation de 60 ECTS, non classés en rang utile aux concours choisis). Des réorientations pour les étudiants en difficulté sont proposées dès la fin du semestre 1 et après le concours.

Les deuxième et troisième années du DFG Sciences Pharmaceutiques confortent les acquis de PACES communs à toutes les professions de Santé et apportent par des enseignements magistraux, dirigés, pratiques et des stages, les connaissances et compétences de bases en sciences exactes et biologiques nécessaires à l'étude des médicaments. Elles préparent au diplôme de formation approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP) et à l'orientation vers les domaines suivants : officine, pharmacies à usage intérieur, biologie médicale et industrie-recherche. Les enseignements se déroulent à Nancy à la Faculté de pharmacie.

## Analyse de la PACES

### Objectifs de la PACES et modalités pédagogiques

Les objectifs, les programmes et les modalités d'enseignements, clairement exposés avec des fiches métiers et des vidéos illustrant les différents exercices professionnels, sont disponibles sur l'ENT. Les compétences exigées sont présentées lors de séances d'information en amphithéâtre, dès la rentrée. Les cours dispensés en présentiel (70%) ou préenregistrés (30%) sont transmis en vidéo en temps réel vers d'autres amphithéâtres et retransmis, depuis 2015, vers les ordinateurs des étudiants qui peuvent ainsi éviter des déplacements.

<p>Plus de 50% des CM sont podcastés. Pour les TD, les enseignants utilisent des supports communs afin de réduire l'inhomogénéité de l'enseignement selon les sites et les intervenants.</p> <p>Il faut souligner la mutualisation significative de certains modules d'UE spécifiques. Ainsi, le module « Méthodes d'étude et d'analyse du génome » est commun aux étudiants en médecine, maïeutique, pharmacie et odontologie. Cependant, le dossier fourni par l'établissement ne précise pas le volume horaire de chaque UE spécifique.</p> <p>Au total, le dossier exprime une réelle volonté de faciliter l'accès aux enseignements pour tous les étudiants, en leur proposant un large recours aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) et une information de qualité sur le cursus choisi. En revanche, on peut regretter un certain manque d'informations concernant l'organisation matérielle des épreuves du concours et des modalités de correction.</p>
<b>Dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Un tutorat par des étudiants des filières santé mis en place par l'université de Lorraine est proposé sous forme de « colles » hebdomadaires et concours blancs validés par les enseignants et séances d'accompagnement et de conseils. Il serait intéressant de disposer d'indicateurs de suivi : nombre d'étudiants présents, impact sur les résultats notamment. Le dossier ne fait pas état de démarche et de mesures spécifiques envers les étudiants en difficulté, en voie d'abandon ou rencontrant des contraintes particulières.</p> <p>La réorientation est facilitée à la fin du premier semestre (S1): forum d'information animé par des enseignants de licence, UE « licence » composée de modules mutualisés avec les premières années en informatique, sciences de la santé, STAPS, droit, mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) ou Sciences de l'ingénieur, avec un semestre S1 de L1 (première année de licence) décalé pour quelques licences (intitulés non précisé). Des validations totales ou partielles de L1 sont possibles pour les étudiants ayant validé 60 ECTS et non classés en rang utile. Il convient de souligner le suivi des effectifs et des résultats des étudiants réorientés en licence.</p> <p>Au total, les dispositifs d'aide à la réussite et de réorientation mis en place sont bien organisés. Toutefois le dossier transmis ne donne aucune indication sur le nombre d'étudiants qui ont bénéficié réellement de ces mesures.</p>
<b>Flux d'étudiants de PACES et taux globaux de réussite</b>
<p>Le dossier présente les effectifs étudiants des différentes filières et les principales caractéristiques de ces derniers (baccalauréat, origine géographique, taux de féminisation, titulaires de bourses). Les taux de réussite (classement en rang utile) ne sont indiqués que pour l'année 2012-2013 et ne sont pas différenciés selon le premier choix émis par chaque étudiant. Les pourcentages de réussite observés séparément chez les primants et les redoublants montrent des résultats très différents d'une filière à l'autre. En médecine, on note que parmi les étudiants classés 58% sont des primants. Cette valeur n'est que de 30% dans les 3 autres filières de santé. Il est regrettable que ces chiffres, globalement élevés par rapport aux moyennes nationales, ne fasse pas l'objet d'une analyse dans le dossier fourni par l'établissement, car celle-ci serait utile aux futurs bacheliers désireux de s'engager dans des études de santé.</p> <p>Le redoublement peut être considéré comme un élément favorisant la réussite. Ainsi, dans l'exemple concernant l'année 2011-2012, 50,7% des étudiants non reçus à un concours sont admis à redoubler. Parmi ces redoublants, 70 % intégreront une des 4 filières accessibles en PACES.</p> <p>Au total, en deux ans, 64% des étudiants qui se sont inscrits en PACES ont soit intégré une filière de santé, soit validé une première ou une deuxième année de licence.</p>
<b>Flux d'étudiants et taux de réussite dans chacune des filières de PACES</b>
<p>Ce point n'est pas spécifiquement traité dans le dossier DFG Sciences Pharmaceutiques présenté par l'établissement.</p>
<b>Pilotage de la PACES</b>
<p>La gestion de la PACES est assurée par un département inter-facultaire dirigé par un enseignant-chercheur. Les moyens en termes d'agents d'administration ne sont malheureusement pas indiqués.</p> <p>La composition des équipes pédagogiques et des jurys est donnée avec précision. Pour chacune des UE, la coordination des enseignements est assurée par un enseignant responsable. La commission pédagogique composée des responsables d'UE et des responsables de filières se réunit trois fois par an et joue essentiellement un rôle organisationnel et non évaluateur.</p> <p>Il faut remarquer une démarche très active d'évaluation, par les étudiants, des enseignements et des modalités pratiques de dispensation (vidéotransmission, ENT, podcast). Cette initiative est originale et rarement retrouvée au niveau de la PACES.</p> <p>Au total, le pilotage par un département inter-facultaire est intéressant, montrant une écoute des besoins des étudiants et une démarche d'amélioration continue des modalités d'enseignement et favorisant l'accompagnement des étudiants. Il gagnerait cependant à s'appuyer sur un véritable conseil de perfectionnement comprenant les membres de la commission de pédagogie élargie aux étudiants, anciens étudiants et personnels administratifs pour développer des missions évaluatives à partir de données chiffrées.</p>

## Analyse des deuxième et troisième années

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques
<p>Les objectifs des deux années après la PACES sont de poursuivre l'acquisition des connaissances de bases en sciences exactes et sciences biologiques, et d'aborder les disciplines spécifiques (pharmacologie, pharmaco-chimie, formulation, analyse et contrôles des médicaments, physiopathologie...) nécessaires à l'étude des médicaments et autres produits de santé.</p> <p>La formation vise également à préparer l'étudiant aux choix de filières permettant les différents exercices professionnels à l'issue du Diplôme de Formation Approfondie (DFA) et du 3<sup>ème</sup> cycle: officine, pharmacie hospitalière, biologie médicale ou les métiers dans l'industrie ou la recherche. L'information des étudiants est exhaustive et s'appuie sur des documents tels que livret des études détaillant les programmes de chaque UE (unités d'enseignement), livret des modalités de contrôle des connaissances, site internet de la Faculté.</p> <p>Les modalités pédagogiques laissent une large place aux enseignements pratiques et à deux stages obligatoires en officine. Le choix d'Unités d'enseignement (UE) libres est valorisé (3 ECTS par semestre). Les étudiants, dans le but d'acquérir des compétences complémentaires, bénéficient d'enseignements obligatoires d'anglais, techniques de communication et gestion humaine, analyse de bases de données et recherches bibliographiques, préparation à la certification C2I (certificat informatique et internet). L'ouverture à la recherche est proposée en DFG sous forme d'un stage d'initiation à la recherche (SIR) crédité de 9 ECTS, mais non inclus dans la validation d'un semestre de DFG. Il convient de souligner des méthodes innovantes d'enseignement et les TICE : logiciels de simulation en pharmacologie, jeux de rôle ou exposés filmés et auto-analysés.</p> <p>Les modalités de validation d'une année sont complexes, associant validation d'UE à compensation intra et inter-semestrielle avec moyenne plancher, ce qui n'est pas en accord avec le processus de Bologne et peut être ainsi un frein à la mobilité étudiante.</p> <p>Le programme de la formation respecte les directives nationales et l'organisation de l'enseignement permet d'atteindre les objectifs annoncés. Il convient de souligner des démarches pédagogiques innovantes.</p>
Dispositifs d'aide à la réussite
<p>En complément des livrets destinés aux étudiants, sont organisées de nombreuses réunions d'information concernant le choix d'UE libres, les doubles cursus pharmacien-ingénieur ainsi qu'un forum des métiers.</p> <p>Un enseignant responsable d'année joue le rôle d'enseignant référent. Un dispositif de suivi des absences permet d'identifier les étudiants en difficulté qui sont convoqués à un entretien. Un suivi ou une prise en charge particulière peuvent être alors proposés.</p> <p>La mobilité entrante et sortante des étudiants en Echange Erasmus études ou Erasmus stage est significative : elle concerne 10 à 15 étudiants par an. Un dispositif d'attribution de 10 ECTS/an pour les acquisitions linguistiques et culturelles est à souligner</p> <p>Au total, les étudiants bénéficient d'un suivi et d'un encadrement de qualité.</p>
Pilotage de la formation
<p>Le pilotage de la formation est assuré par le doyen et le conseil de gestion adossé à un conseil de la pédagogie comprenant des étudiants. Ce dernier remplit les missions d'un conseil de perfectionnement, en analysant notamment les évaluations des enseignements par les étudiants et les modalités des examens et en proposant des mesures correctives. La composition détaillée du conseil de pédagogie du DFG n'est pas donnée dans le dossier, et il n'est pas aisé de vérifier qu'y apparaissent bien des personnels, des anciens étudiants et des représentants du monde professionnel.</p> <p>Le pilotage en regard d'une autoévaluation fondée sur l'analyse d'indicateurs ne paraît pas dans le dossier.</p>

### Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les promotions sont stables (numerus clausus 126). Pour les deux premières promotions ayant suivi la mise en place de la PACES, l'analyse des résultats a montré un taux élevé de redoublements en première année de DFGSP (DFGSP1) à hauteur d'environ 15%. Des adaptations pédagogiques mises en place au vu des modifications de programme de la PACES ont permis de normaliser rapidement les taux de redoublement. Les taux de réussite sont pour 2014 de 90%.

Le dossier ne présente pas d'analyse des effectifs ou de commentaire sur les données globalisées de la fiche de synthèse de formation. On regrette également l'absence de données concernant les choix d'UE ou de stages libres, le semestre ou année de mobilité, les effectifs et devenir des étudiants entrant par passerelles.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

#### Pour la PACES

- Pratiques pédagogiques utilisant les TICE pour faciliter l'accès aux enseignements.
- Dispositifs d'aide à la réussite innovants et performants (UE licence).
- Réorientation active des étudiants de PACES non classés en rang utile.
- Bon suivi des étudiants en particulier des « reçus collés » réorientés en licence.
- Evaluation des enseignements dès la PACES.

#### Pour les deuxième et troisième années

- Démarches et outils pédagogiques innovants.
- Organisation pédagogique ouverte vers la professionnalisation dès le DFG.
- Conseil de pédagogie analysant les évaluations par les étudiants.
- Ouverture à l'international significative.

### Points faibles :

#### Pour la PACES

- Pas d'analyse détaillée et informative des résultats en PACES.
- Analyse insuffisante des taux de réussite aux concours selon les filières et en fonction des premiers choix.
- Pas de TD pour toutes les UE.

#### Pour les deuxième et troisième années

- Des modalités de validation des examens complexes et non en adéquation avec les recommandations du processus de Bologne.
- Dossier partiellement renseigné, en particulier manque d'indicateurs de suivi (effectifs, résultats).

### Avis global et recommandations :

Malgré la difficulté d'analyse du dossier, parfois incomplet, l'organisation de la PACES témoigne de la part de l'établissement d'une forte volonté d'offrir aux étudiants un environnement de travail et des enseignements de qualité. On relève également l'engagement des responsables de la formation et des responsables de licence accueillant des étudiants réorientés dans le suivi des étudiants, notamment de ceux qui n'ont pas pu s'engager dans les filières accessibles à l'issue des épreuves du concours.

Il convient cependant de développer le processus d'autoévaluation, en mettant en place un véritable conseil de perfectionnement réunissant des enseignants, des personnels administratifs, des étudiants. A l'aide d'indicateurs chiffrés, ce conseil devra, entre autre mission, procéder à l'évaluation objective des dispositifs d'aide à la réussite et affiner l'analyse des résultats obtenus par les étudiants par la prise en compte du nombre de concours auxquels ils s'inscrivent et le choix préférentiel de filières qu'ils expriment, s'il s'inscrivent à plusieurs d'entre elles.

La formation en DFGSP est de qualité. Le dossier montre une réflexion suivie pour l'amélioration de l'enseignement en adéquation avec les besoins professionnels. Il conviendrait, pour objectiver cette réflexion, de développer des indicateurs notamment de suivi d'étudiants, nécessaires à une démarche qualité et à l'autoévaluation.



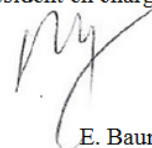
# Observations de l'établissement

Diplôme de formation générale en Sciences Pharmaceutiques

**Observations :**

1. DFG-SP : point faible « *manque d'indicateurs de suivi* » : les étudiants reçus en DFG-SP3 poursuivent tous leurs études en DFA-SP1. Il n'y a eu aucun abandon sur les 5 dernières années.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner